

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de BIESLES (102) - Commune de BIESLES (102) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21520033800014

POSTE COMPTABLE : CFP NOGENT

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	21
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	31
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	32
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	33
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	35
A5 - Etalement des provisions	36
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	39
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	40
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	41
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	42
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	43
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	44
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	45
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	46
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	49
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	51
A10.3 - Opérations liées aux cessions	52
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	53
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	54
A11 - Etat des travaux en régie	55
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	57

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	58
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	59
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	60
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	61
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	62
B1.6 - Etat des engagements reçus	63
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	64
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	65

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	66
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	67
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	68
C1.2 - Actions de formation des élus	70
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	71
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	72
C3.2 - Liste des établissements publics créés	73
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	74
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	75
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	76
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	78
D2 - Arrêté et signatures	79

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 52050	Commune de BIESLES (102) Principal	CA 2020
----------------------------	--	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1383
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	31
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'Agglomération de Chaumont	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
560187,00	1098967,00	773,92	785,44

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	624,39	622,00
2	Produit des impositions directes/population	260,05	337,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	836,91	785,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	802,35	296,00
5	Encours de dette/population	0,00	625,00
6	DGF/population	178,51	152,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,2904	0,4420
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,7460	0,8840
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,9587	0,3770
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,0000	0,8000

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	889 610,46	G	1 157 455,29
	Section d'investissement	B	1 163 584,33	H	731 817,09

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	2 407 447,68 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	270 141,43 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 323 336,22	= G+H+I+J	4 296 720,06

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	751 379,05	L	978 717,86
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	751 379,05	= K+L	978 717,86

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	889 610,46	= G+I+K	3 564 902,97
	Section d'investissement	= B+D+F	2 185 104,81	= H+J+L	1 710 534,95
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 074 715,27	= G+H+I+J+K+L	5 275 437,92

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	751 379,05	L	978 717,86
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		560 057,55
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		6 174,54		0,00
204	Subventions d'équipement versées		56 018,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	300 651,44	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	347 498,26	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
458111	Opération pour compte de tiers n° 11 - Eau - Travaux réseaux place du Pont (2)	10 204,51	0,00
458151	Opération pour compte de tiers n° 51 - Asst - Travaux réseaux Place du Pont (2)	5 594,85	0,00
458152	Opération pour compte de tiers n° 52 - Asst - Mise aux normes branchements part (2)	24 145,45	0,00
458153	Opération pour compte de tiers n° 53 - Asst - Travaux domaine public (branche (2)	1 092,00	0,00
458211	Opération pour compte de tiers n° 11 - Eau - Travaux réseaux place du Pont (2)	0,00	84 504,61
458251	Opération pour compte de tiers n° 51 - Asst - Travaux réseaux Place du Pont (2)	0,00	42 491,70
458252	Opération pour compte de tiers n° 52 - Asst - Mise aux normes branchements part (2)	0,00	191 959,60
458253	Opération pour compte de tiers n° 53 - Asst - Travaux domaine public (branche (2)	0,00	99 704,40

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	363 050,00	228 758,91	0,00	0,00	134 291,09
012	Charges de personnel, frais assimilés	302 000,00	250 797,19	0,00	0,00	51 202,81
014	Atténuations de produits	41 401,00	41 362,00	0,00	0,00	39,00
65	Autres charges de gestion courante	274 800,00	237 453,52	0,00	0,00	37 346,48
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		981 251,00	758 371,62	0,00	0,00	222 879,38
66	Charges financières	1 500,00	-80,28	0,00	0,00	1 580,28
67	Charges exceptionnelles	218 054,37	105 242,02	0,00	0,00	112 812,35
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	40 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 240 805,37	863 533,36	0,00	0,00	377 272,01
023	Virement à la section d'investissement (2)	2 303 008,21				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	26 077,10	26 077,10			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 329 085,31	26 077,10			2 303 008,21
TOTAL		3 569 890,68	889 610,46	0,00	0,00	2 680 280,22
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	2 000,00	9 391,66	0,00	0,00	-7 391,66
70	Produits services, domaine et ventes div	136 837,00	124 716,48	0,00	0,00	12 120,52
73	Impôts et taxes	690 517,00	702 851,50	0,00	0,00	-12 334,50
74	Dotations et participations	259 000,00	292 120,89	0,00	0,00	-33 120,89
75	Autres produits de gestion courante	73 388,00	27 817,41	354,20	0,00	45 216,39
Total des recettes de gestion courante		1 161 742,00	1 156 897,94	354,20	0,00	4 489,86
76	Produits financiers	1,00	1,15	0,00	0,00	-0,15
77	Produits exceptionnels	700,00	202,00	0,00	0,00	498,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 162 443,00	1 157 101,09	354,20	0,00	4 987,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		1 162 443,00	1 157 101,09	354,20	0,00	4 987,71
Pour information		(3) 2 407 447,68				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	148 426,72	18 687,06	6 174,54	123 565,12
204	Subventions d'équipement versées	95 394,00	14 704,18	56 018,00	24 671,82
21	Immobilisations corporelles	521 192,60	192 081,16	300 651,44	28 460,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 140 183,73	467 344,47	347 498,26	1 325 341,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 905 197,05	692 816,87	710 342,24	1 502 037,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	29 650,00	29 647,69	0,00	2,31
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00			
	Total des dépenses financières	51 650,00	29 647,69	0,00	22 002,31
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	569 496,31	431 539,86	41 036,81	96 919,64
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 526 343,36	1 154 004,42	751 379,05	1 620 959,89
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	9 581,00	9 579,91		1,09
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	9 581,00	9 579,91		1,09
	TOTAL	3 535 924,36	1 163 584,33	751 379,05	1 620 960,98
	Pour information	(2) 270 141,43			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	495 351,55	299 699,00	560 057,55	-364 405,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	17,10	0,00	-17,10
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	495 351,55	299 716,10	560 057,55	-364 422,10
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	63 000,00	76 975,03	0,00	-13 975,03
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	111 503,62	111 503,62	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	0,00	500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	123 013,00	123 013,33	0,00	-0,33
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	298 016,62	311 491,98	0,00	-13 475,36
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	674 031,31	84 952,00	418 660,31	170 419,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 467 399,48	696 160,08	978 717,86	-207 478,46
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	2 303 008,21			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	26 077,10	26 077,10		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	9 581,00	9 579,91		1,09
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 338 666,31	35 657,01		2 303 009,30
	TOTAL	3 806 065,79	731 817,09	978 717,86	2 095 530,84

Commune de BIESLES (102) - Principal - CA - 2020

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	228 758,91		228 758,91
012	Charges de personnel, frais assimilés	250 797,19		250 797,19
014	Atténuations de produits	41 362,00		41 362,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	237 453,52		237 453,52
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	-80,28	0,00	-80,28
67	Charges exceptionnelles	105 242,02	0,00	105 242,02
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	26 077,10	26 077,10
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		863 533,36	26 077,10	889 610,46
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	29 647,69	0,00	29 647,69
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	18 687,06	0,00	18 687,06
204	Subventions d'équipement versées	14 704,18	0,00	14 704,18
21	Immobilisations corporelles (6)	192 081,16	0,00	192 081,16
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	467 344,47	9 579,91	476 924,38
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	431 539,86	0,00	431 539,86
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 154 004,42	9 579,91	1 163 584,33
Pour information				270 141,43
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				270 141,43

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	9 391,66		9 391,66
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	124 716,48		124 716,48
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	702 851,50		702 851,50
74	Dotations et participations	292 120,89		292 120,89
75	Autres produits de gestion courante	28 171,61	0,00	28 171,61
76	Produits financiers	1,15	0,00	1,15
77	Produits exceptionnels	202,00	0,00	202,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 157 455,29	0,00	1 157 455,29
Pour information				2 407 447,68
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	76 975,03	0,00	76 975,03
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	111 503,62		111 503,62
13	Subventions d'investissement	299 699,00	0,00	299 699,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	9 579,91	9 579,91
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	17,10	0,00	17,10
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	123 013,33	0,00	123 013,33
28	Amortissement des immobilisations		26 077,10	26 077,10
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	84 952,00	0,00	84 952,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		696 160,08	35 657,01	731 817,09
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	363 050,00	228 758,91	0,00	0,00	134 291,09
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
60611	Eau et assainissement	30 000,00	5 849,34	0,00	0,00	24 150,66
60612	Energie - Electricité	75 000,00	67 447,50	0,00	0,00	7 552,50
60621	Combustibles	3 000,00	1 307,03	0,00	0,00	1 692,97
60622	Carburants	5 000,00	2 521,30	0,00	0,00	2 478,70
60623	Alimentation	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
60624	Produits de traitement	1 850,00	421,02	0,00	0,00	1 428,98
60628	Autres fournitures non stockées	10 000,00	2 896,24	0,00	0,00	7 103,76
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	738,99	0,00	0,00	3 261,01
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	16 839,80	0,00	0,00	3 160,20
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	1 025,74	0,00	0,00	3 974,26
60636	Vêtements de travail	1 000,00	522,41	0,00	0,00	477,59
6064	Fournitures administratives	3 000,00	2 389,88	0,00	0,00	610,12
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	3 500,00	3 427,31	0,00	0,00	72,69
6068	Autres matières et fournitures	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	1 500,00	1 003,60	0,00	0,00	496,40
6135	Locations mobilières	3 000,00	1 759,46	0,00	0,00	1 240,54
61521	Entretien terrains	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	16 000,00	2 190,21	0,00	0,00	13 809,79
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	669,16	0,00	0,00	4 330,84
615231	Entretien, réparations voiries	3 500,00	9 748,20	0,00	0,00	-6 248,20
615232	Entretien, réparations réseaux	1 700,00	1 231,20	0,00	0,00	468,80
61524	Entretien bois et forêts	30 000,00	17 239,84	0,00	0,00	12 760,16
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	5 059,11	0,00	0,00	4 940,89
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	582,55	0,00	0,00	2 417,45
6156	Maintenance	12 000,00	8 574,14	0,00	0,00	3 425,86
6161	Multirisques	8 000,00	7 866,59	0,00	0,00	133,41
6168	Autres primes d'assurance	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	830,00	0,00	0,00	170,00
6182	Documentation générale et technique	1 200,00	141,35	0,00	0,00	1 058,65
6184	Versements à des organismes de formation	1 500,00	530,00	0,00	0,00	970,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6226	Honoraires	5 000,00	3 220,01	0,00	0,00	1 779,99
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6228	Divers	2 000,00	65,74	0,00	0,00	1 934,26
6231	Annonces et insertions	1 000,00	696,00	0,00	0,00	304,00
6232	Fêtes et cérémonies	25 000,00	6 508,40	0,00	0,00	18 491,60
6236	Catalogues et imprimés	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6237	Publications	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6238	Divers	1 000,00	10 256,40	0,00	0,00	-9 256,40
6256	Missions	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	3 481,80	0,00	0,00	518,20
6262	Frais de télécommunications	6 000,00	5 570,17	0,00	0,00	429,83
6281	Concours divers (cotisations)	4 500,00	3 169,22	0,00	0,00	1 330,78
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	15 000,00	11 766,48	0,00	0,00	3 233,52
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	10 000,00	13 538,72	0,00	0,00	-3 538,72
63512	Taxes foncières	9 000,00	7 235,00	0,00	0,00	1 765,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	32,00	0,00	0,00	-32,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	407,00	0,00	0,00	93,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	302 000,00	250 797,19	0,00	0,00	51 202,81
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	17 000,00	9 554,20	0,00	0,00	7 445,80
6218	Autre personnel extérieur	35 000,00	29 166,88	0,00	0,00	5 833,12
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	140,22	0,00	0,00	59,78
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 500,00	3 096,21	0,00	0,00	403,79
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	500,00	434,27	0,00	0,00	65,73
6411	Personnel titulaire	150 000,00	134 548,30	0,00	0,00	15 451,70
6413	Personnel non titulaire	12 000,00	7 258,55	0,00	0,00	4 741,45
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	30 000,00	22 118,95	0,00	0,00	7 881,05
6453	Cotisations aux caisses de retraites	34 000,00	32 745,09	0,00	0,00	1 254,91
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 000,00	183,82	0,00	0,00	816,18
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 000,00	7 712,04	0,00	0,00	7 287,96
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	500,00	669,83	0,00	0,00	-169,83
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 000,00	1 696,00	0,00	0,00	304,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	800,00	1 472,83	0,00	0,00	-672,83
6488	Autres charges	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
014	Atténuations de produits	41 401,00	41 362,00	0,00	0,00	39,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	1 000,00	961,00	0,00	0,00	39,00
739221	FNGIR	40 401,00	40 401,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	274 800,00	237 453,52	0,00	0,00	37 346,48
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	228,00	0,00	0,00	-228,00
6531	Indemnités	50 000,00	49 473,19	0,00	0,00	526,81
6532	Frais de mission	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6533	Cotisations de retraite	2 500,00	2 457,87	0,00	0,00	42,13
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 000,00	6 029,78	0,00	0,00	970,22
6535	Formation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6553	Service d'incendie	40 000,00	42 150,89	0,00	0,00	-2 150,89
65548	Autres contributions	150 000,00	132 546,00	0,00	0,00	17 454,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	23 000,00	4 566,48	0,00	0,00	18 433,52
65888	Autres	0,00	1,31	0,00	0,00	-1,31
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		981 251,00	758 371,62	0,00	0,00	222 879,38
66	Charges financières (b)	1 500,00	-80,28	0,00	0,00	1 580,28
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-80,28	0,00	0,00	80,28
665	Escomptes accordés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6688	Autres	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	218 054,37	105 242,02	0,00	0,00	112 812,35
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	500,00	5 242,02	0,00	0,00	-4 742,02
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
678	Autres charges exceptionnelles	217 054,37	100 000,00	0,00	0,00	117 054,37
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	40 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 240 805,37	863 533,36	0,00	0,00	377 272,01
023	Virement à la section d'investissement	2 303 008,21	0,00			2 303 008,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	26 077,10	26 077,10			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	26 077,10	26 077,10			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 329 085,31	26 077,10			2 303 008,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 329 085,31	26 077,10			2 303 008,21
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 569 890,68	889 610,46	0,00	0,00	2 680 280,22
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-80,28

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	2 000,00	9 391,66	0,00	0,00	-7 391,66
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 000,00	9 391,66	0,00	0,00	-7 391,66
70	Produits services, domaine et ventes div	136 837,00	124 716,48	0,00	0,00	12 120,52
7022	Coupes de bois	75 000,00	88 813,00	0,00	0,00	-13 813,00
7023	Menus produits forestiers	25 000,00	7 692,26	0,00	0,00	17 307,74
7025	Taxes d'affouage	4 000,00	3 145,00	0,00	0,00	855,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	1 570,00	0,00	0,00	-1 070,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	2 500,00	3 121,20	0,00	0,00	-621,20
7035	Locations de droits de chasse et pêche	6 500,00	7 168,03	0,00	0,00	-668,03
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 337,00	1 350,74	0,00	0,00	-13,74
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	22 000,00	10 666,49	0,00	0,00	11 333,51
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	839,76	0,00	0,00	-839,76
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	350,00	0,00	0,00	-350,00
73	Impôts et taxes	690 517,00	702 851,50	0,00	0,00	-12 334,50
73111	Taxes foncières et d'habitation	357 000,00	360 595,00	0,00	0,00	-3 595,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	20,00	0,00	0,00	-20,00
73211	Attribution de compensation	201 017,00	201 017,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	22 000,00	21 079,00	0,00	0,00	921,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	110 000,00	119 353,00	0,00	0,00	-9 353,00
7336	Droits de place	500,00	787,50	0,00	0,00	-287,50
74	Dotations et participations	259 000,00	292 120,89	0,00	0,00	-33 120,89
7411	Dotation forfaitaire	110 000,00	122 425,00	0,00	0,00	-12 425,00
74121	Dotation de solidarité rurale	100 000,00	116 149,00	0,00	0,00	-16 149,00
74127	Dotation nationale de péréquation	15 000,00	8 318,00	0,00	0,00	6 682,00
744	FCTVA	2 500,00	2 995,00	0,00	0,00	-495,00
74718	Autres participations Etat	100,00	303,16	0,00	0,00	-203,16
7478	Participat° Autres organismes	0,00	3 213,11	0,00	0,00	-3 213,11
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	13 000,00	17 264,62	0,00	0,00	-4 264,62
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 400,00	2 513,00	0,00	0,00	-113,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	16 000,00	18 940,00	0,00	0,00	-2 940,00
75	Autres produits de gestion courante	73 388,00	27 817,41	354,20	0,00	45 216,39
752	Revenus des immeubles	31 000,00	24 468,01	354,20	0,00	6 177,79
7551	Excédent des BA administratifs	42 288,00	0,00	0,00	0,00	42 288,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	3 198,83	0,00	0,00	-3 198,83
7588	Autres produits div. de gestion courante	100,00	150,57	0,00	0,00	-50,57
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 161 742,00	1 156 897,94	354,20	0,00	4 489,86
76	Produits financiers (b)	1,00	1,15	0,00	0,00	-0,15
761	Produits de participations	1,00	1,15	0,00	0,00	-0,15
77	Produits exceptionnels (c)	700,00	202,00	0,00	0,00	498,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	200,00	202,00	0,00	0,00	-2,00
7788	Produits exceptionnels divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 162 443,00	1 157 101,09	354,20	0,00	4 987,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 162 443,00	1 157 101,09	354,20	0,00	4 987,71
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2 407 447,68				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	148 426,72	18 687,06	6 174,54	123 565,12
2031	Frais d'études	144 426,72	15 881,60	4 980,00	123 565,12
2051	Concessions, droits similaires	4 000,00	2 805,46	1 194,54	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	95 394,00	14 704,18	56 018,00	24 671,82
204113	Subv. Etat : Projet infrastructure	0,00	10 000,00	0,00	-10 000,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	93 394,00	4 704,18	56 018,00	32 671,82
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	521 192,60	192 081,16	300 651,44	28 460,00
2111	Terrains nus	10 000,00	10 950,00	0,00	-950,00
2116	Cimetières	75 164,30	0,00	75 164,30	0,00
2117	Bois et forêts	10 000,00	1 000,00	0,00	9 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
21311	Hôtel de ville	3 000,00	24 756,10	0,00	-21 756,10
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	25 326,00	-25 326,00
21318	Autres bâtiments publics	100 000,00	92 625,60	5 382,00	1 992,40
2135	Installations générales, agencements	0,00	1 407,49	0,00	-1 407,49
2138	Autres constructions	0,00	6 644,05	91 144,46	-97 788,51
2151	Réseaux de voirie	75 000,00	29 940,02	103 634,68	-58 574,70
2152	Installations de voirie	210 028,30	16 982,82	0,00	193 045,48
21538	Autres réseaux	2 000,00	1 778,58	0,00	221,42
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	10 000,00	1 025,70	0,00	8 974,30
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	2 056,01	0,00	2 943,99
2184	Mobilier	5 000,00	277,62	0,00	4 722,38
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 637,17	0,00	-2 637,17
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	2 140 183,73	467 344,47	347 498,26	1 325 341,00
2313	Constructions	1 440 183,73	63 163,42	238 154,01	1 138 866,30
2315	Installat°, matériel et outillage techni	700 000,00	404 181,05	109 344,25	186 474,70
Total des dépenses d'équipement		2 905 197,05	692 816,87	710 342,24	1 502 037,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	29 650,00	29 647,69	0,00	2,31
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	29 650,00	29 647,69	0,00	2,31
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00			
Total des dépenses financières		51 650,00	29 647,69	0,00	22 002,31
458111	Eau - Travaux réseaux place du Pont (3)	84 504,61	74 300,10	10 204,51	0,00
458151	Asst - Travaux réseaux Place du Pont (3)	42 491,70	36 896,85	5 594,85	0,00
458152	Asst - Mise aux normes branchements part (3)	272 500,00	221 730,51	24 145,45	26 624,04
458153	Asst - Travaux domaine public (brancheme (3)	170 000,00	98 612,40	1 092,00	70 295,60
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		569 496,31	431 539,86	41 036,81	96 919,64
TOTAL DEPENSES REELLES		3 526 343,36	1 154 004,42	751 379,05	1 620 959,89
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	9 581,00	9 579,91		1,09
2313	Constructions	9 031,00	9 030,71		0,29
2315	Installat°, matériel et outillage techni	550,00	549,20		0,80
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		9 581,00	9 579,91		1,09
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 535 924,36	1 163 584,33	751 379,05	1 620 960,98
Pour information		270 141,43			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Dont 192.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	495 351,55	299 699,00	560 057,55	-364 405,00
1322	Subv. non transf. Régions	71 865,00	0,00	64 526,00	7 339,00
1323	Subv. non transf. Départements	137 755,18	68 210,00	207 254,18	-137 709,00
13246	Attrib. de compensation d'investissement	30 000,00	37 277,00	0,00	-7 277,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	35 252,12	31 027,00	6 621,12	-2 396,00
1341	D.E.T.R. non transférable	220 479,25	147 408,00	281 656,25	-208 585,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	15 777,00	0,00	-15 777,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	17,10	0,00	-17,10
2111	Terrains nus	0,00	17,10	0,00	-17,10
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		495 351,55	299 716,10	560 057,55	-364 422,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	174 503,62	188 478,65	0,00	-13 975,03
10222	FCTVA	61 000,00	75 133,00	0,00	-14 133,00
10226	Taxe d'aménagement	2 000,00	1 842,03	0,00	157,97
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	111 503,62	111 503,62	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	0,00	500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	123 013,00	123 013,33	0,00	-0,33
27638	Créance Autres établissements publics	123 013,00	123 013,33	0,00	-0,33
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		298 016,62	311 491,98	0,00	-13 475,36
458211	Eau - Travaux réseaux place du Pont (2)	84 504,61	0,00	84 504,61	0,00
458251	Asst - Travaux réseaux Place du Pont (2)	42 491,70	0,00	42 491,70	0,00
458252	Asst - Mise aux normes branchements part (2)	377 035,00	84 952,00	191 959,60	100 123,40
458253	Asst - Travaux domaine public (brancheme (2)	170 000,00	0,00	99 704,40	70 295,60
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		674 031,31	84 952,00	418 660,31	170 419,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 467 399,48	696 160,08	978 717,86	-207 478,46
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 303 008,21			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	26 077,10	26 077,10		0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	26 077,10	26 077,10		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 329 085,31	26 077,10		2 303 008,21
041	Opérations patrimoniales (5)	9 581,00	9 579,91		1,09
2031	Frais d'études	9 581,00	9 579,91		1,09
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 338 666,31	35 657,01		2 303 009,30
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 806 065,79	731 817,09	978 717,86	2 095 530,84
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Commune de BIESLES (102) - Principal - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000,00 €			2021-03-01
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subventions d'équipement versées	5	01/03/2021
L	Subventions d'équipement versées <1000€	1	01/03/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		49 650,00	I 29 647,69
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		49 650,00	29 647,69
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	29 650,00	29 647,69
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	29 647,69	751 379,05	270 141,43	1 051 168,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 545 098,31	III 263 342,46
Ressources propres externes de l'année (a)		216 013,00	237 265,36
10222	FCTVA	61 000,00	75 133,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	2 000,00	1 842,03
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	30 000,00	37 277,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	123 013,00	123 013,33
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 329 085,31	26 077,10
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041582	GFP : Bâtiments, installations	26 077,10	26 077,10
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 303 008,21	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	263 342,46	978 717,86	0,00	111 503,62	1 353 563,94

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 051 168,17
Ressources propres disponibles	IV 1 353 563,94
Solde	V = IV – II (3) 302 395,77

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 11		Intitulé de l'opération : Eau - Travaux réseaux place du Pont				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	2 862 082,72	84 504,61	74 300,10	10 204,51	0,00	2 936 382,82
45.1 Eau - Travaux réseaux place du Pont (2)	2 862 082,72	84 504,61	74 300,10	10 204,51	0,00	2 936 382,82
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	2 862 082,72	84 504,61	74 300,10	10 204,51	0,00	2 936 382,82
RECETTES (b)	228 085,73	84 504,61	0,00	84 504,61	0,00	228 085,73
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	228 085,73	84 504,61	0,00	84 504,61	0,00	228 085,73
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	228 085,73	84 504,61	0,00	84 504,61	0,00	228 085,73

N° opération : 51		Intitulé de l'opération : Asst - Travaux réseaux Place du Pont				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	0,00	42 491,70	36 896,85	5 594,85	0,00	36 896,85
45.1 Asst - Travaux réseaux Place du Pont (2)	0,00	42 491,70	36 896,85	5 594,85	0,00	36 896,85
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	42 491,70	36 896,85	5 594,85	0,00	36 896,85
RECETTES (b)	0,00	42 491,70	0,00	42 491,70	0,00	0,00
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	42 491,70	0,00	42 491,70	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	42 491,70	0,00	42 491,70	0,00	0,00

N° opération : 52		Intitulé de l'opération : Asst - Mise aux normes branchements part				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	0,00	272 500,00	221 730,51	24 145,45	26 624,04	221 730,51
45.1 Asst - Mise aux normes branchements part (2)	0,00	272 500,00	221 730,51	24 145,45	26 624,04	221 730,51
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	272 500,00	221 730,51	24 145,45	26 624,04	221 730,51
RECETTES (b)	0,00	377 035,00	84 952,00	191 959,60	100 123,40	84 952,00
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	377 035,00	84 952,00	191 959,60	100 123,40	84 952,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	377 035,00	84 952,00	191 959,60	100 123,40	84 952,00

N° opération : 53		Intitulé de l'opération : Asst - Travaux domaine public (branche)				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	0,00	170 000,00	98 612,40	1 092,00	70 295,60	98 612,40
45.1 Asst - Travaux domaine public (branche) (2)	0,00	170 000,00	98 612,40	1 092,00	70 295,60	98 612,40
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	170 000,00	98 612,40	1 092,00	70 295,60	98 612,40
RECETTES (b)	0,00	170 000,00	0,00	99 704,40	70 295,60	0,00
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	170 000,00	0,00	99 704,40	70 295,60	0,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	170 000,00	0,00	99 704,40	70 295,60	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
07/01/2020	LICENCES INFORMATIQUES 2020	2 421,73	0,00	0
17/01/2020	Aménagement de la place du pont	1 914,00	0,00	0
17/01/2020	INSTALLATION PRISES ILLUMINATIONS SUR EP	1 778,58	0,00	0
17/01/2020	LICENCES INFORMATIQUES 2020	43,06	0,00	0
17/01/2020	Réaménagement ancienne poste en local paramédical	240,00	0,00	0
23/01/2020	Aménagement place du pont frais d'étude - Voirie	242,42	0,00	0
23/01/2020	Aménagement place du pont frais d'étude - Voirie	306,78	0,00	0
31/01/2020	Réaménagement ancienne poste en local paramédical	126,73	0,00	0
11/02/2020	MATERIELS ET OUTILLAGES 2020 SERVICE TECHNIQUE	575,70	0,00	0
11/02/2020	MOBILIERS MAIRIE BIESLES	217,62	0,00	0
13/02/2020	LICENCES INFORMATIQUES 2020	252,67	0,00	0
27/02/2020	Aménagement de la place du pont	223,06	0,00	0
27/02/2020	Réaménagement ancienne poste en local paramédical	0,00	0,00	0
27/02/2020	Réaménagement ancienne poste en local paramédical	0,00	0,00	0
27/02/2020	Réaménagement ancienne poste en local paramédical	0,00	0,00	0
27/02/2020	Réaménagement du bâtiment des associations	4 515,36	0,00	0
27/02/2020	Réaménagement du bâtiment des associations	409,81	0,00	0
03/03/2020	Réaménagement ancienne poste en local paramédical	0,00	0,00	0
05/03/2020	Aménagement de la place du pont	3 828,00	0,00	0
05/03/2020	Aménagement de la place du pont	223,06	0,00	0
17/03/2020	Aménagement de la place du pont	0,00	0,00	0
17/03/2020	Aménagement de la place du pont	0,00	0,00	0
17/03/2020	Aménagement de la place du pont	1 835,70	0,00	0
17/03/2020	Aménagement de la place du pont	26 727,30	0,00	0
23/03/2020	Réaménagement ancienne poste en local paramédical	2 579,41	0,00	0
13/04/2020	Aménagement de la place du pont	107,07	0,00	0
13/04/2020	Réaménagement du bâtiment des associations	291,60	0,00	0
13/04/2020	Réfection de la chapelle du cimetière	29 657,40	0,00	0
29/04/2020	LICENCES INFORMATIQUES 2020	39,00	0,00	0
12/05/2020	Création cellules commerciales - études	4 080,00	0,00	0
12/05/2020	Réfection de la chapelle du cimetière	18 540,30	0,00	0
14/05/2020	Achat ordinateur portable terra 1516	1 412,04	0,00	0
14/05/2020	Aménagement de la place du pont	879,38	0,00	0
14/05/2020	Aménagement de la place du pont	223,06	0,00	0
14/05/2020	Réaménagement du bâtiment des associations	585,60	0,00	0
15/05/2020	Aménagement de la place du pont	3 911,70	0,00	0
15/05/2020	Contribution au fonds de solidarité	10 000,00	0,00	2
18/05/2020	Aménagement de la place du pont	1 407,60	0,00	0
04/06/2020	Réaménagement ancienne poste en local paramédical	2 850,00	0,00	0
04/06/2020	Réaménagement ancienne poste en local paramédical	120,00	0,00	0
04/06/2020	Réaménagement ancienne poste en local paramédical	382,50	0,00	0
04/06/2020	Réaménagement ancienne poste en local paramédical	76,50	0,00	0
04/06/2020	Réfection de la chapelle du cimetière	16 744,80	0,00	0
05/06/2020	Aménagement de la place du pont	2 989,88	0,00	0
05/06/2020	Aménagement sécuritaire de la rue de la fontaine	22 788,00	0,00	0
05/06/2020	Réaménagement ancienne poste en local paramédical	2 764,34	0,00	0
12/06/2020	Aménagement de la place du pont	54 341,16	0,00	0
18/06/2020	VITRINE EXTERIEURE AFFICHAGE LE PUIITS DES MEZES	271,20	0,00	0
06/07/2020	Amélioration de la giration rue memassé	1 080,00	0,00	0
16/07/2020	Achat Imprimante Epson C5790DWF	508,00	0,00	0
16/07/2020	Aménagement de la place du pont	2 110,50	0,00	0
16/07/2020	Fournitures et accessoires informatiques 2020	135,97	0,00	0
16/07/2020	Sécurisation de la rue Fort Maison	7 152,02	0,00	0
20/07/2020	Aménagement de la place du pont	93 430,14	0,00	0
20/07/2020	PLAQUE EMAIL ET VITRINE TRADITION TOUR DU CHATEAU	1 407,49	0,00	0
29/07/2020	ACQUISITION PARCELLE AC 846 LES JARDINS DU CHÂTEAU	6 850,00	0,00	0
30/07/2020	ACQUISITION PARCELLE 412 ZB 23 LA GRANDE PIECE	4 100,00	0,00	0
30/07/2020	ACQUISITION PARCELLES ZL 329 / ZL 330 / ZL 331	0,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
30/07/2020	ACQUISITION PARCELLES ZL 329 / ZL 330 / ZL 331	1 000,00	0,00	0
30/07/2020	Réfection de la chapelle du cimetière	22 757,10	0,00	0
31/07/2020	Réaménagement ancienne poste en local paramédical	2 334,70	0,00	0
17/08/2020	Aménagement de la place du pont	2 110,50	0,00	0
17/08/2020	Rénovation murs - rue Chaumont et ruelle chateau	5 583,42	0,00	0
20/08/2020	Aménagement de la place du pont	101 503,98	0,00	0
11/09/2020	Aménagement de la place du pont	1 055,24	0,00	0
15/09/2020	MOBILIERS MAIRIE BIESLES	60,00	0,00	0
18/09/2020	ECLAIRAGE PUBLIC PLACE DU PONT	4 376,00	0,00	5
18/09/2020	Refecion église Le Puits des Mézes	1 598,98	0,00	0
21/09/2020	Aménagement de la place du pont	21 034,80	0,00	0
25/09/2020	ECLAIRAGE PUBLIC BIESLES - LE Puits DES MEZES	328,18	0,00	1
06/10/2020	Refecion église Le Puits des Mézes	4 800,00	0,00	0
12/10/2020	Aménagement de la place du pont	1 055,24	0,00	0
12/10/2020	Lotissement Zone La Roche - Etudes préalabes	2 400,00	0,00	0
12/10/2020	Réaménagement ancienne poste en local paramédical	0,00	0,00	0
13/10/2020	Aménagement de la place du pont	549,20	0,00	0
13/10/2020	CUISINE EQUIPEE LOGEMENT COMMUNAL 2 RUE DE CHAUMON	2 365,97	0,00	0
13/10/2020	Réaménagement du bâtiment des associations	9 030,71	0,00	0
27/10/2020	Aménagement de la place du pont	82 813,68	0,00	0
05/11/2020	MATERIELS ET OUTILLAGES 2020 SERVICE TECHNIQUE	450,00	0,00	0
10/11/2020	Réfection de la chapelle du cimetière	4 926,00	0,00	0
21/11/2020	Amélioration de la giration rue memassé	7 858,26	0,00	0
21/11/2020	Amélioration de la giration rue memassé	4 669,56	0,00	0
21/11/2020	Etudes réhabilitation du terrain de foot	2 220,00	0,00	0
21/11/2020	Lotissement Zone La Roche - Etudes préalabes	2 400,00	0,00	0
21/11/2020	Réaménagement du bâtiment des associations	158,68	0,00	0
21/11/2020	Réaménagement du bâtiment des associations	519,60	0,00	0
21/11/2020	Remplacement chaudière - Mairie - Salle des fêtes	24 756,10	0,00	0
30/11/2020	Amélioration de la giration rue memassé	3 375,00	0,00	0
09/12/2020	LICENCES INFORMATIQUES 2020	49,00	0,00	0
11/12/2020	Lotissement Zone La Roche - Etudes préalabes	2 313,60	0,00	0
11/12/2020	Réaménagement du bâtiment des associations	467,50	0,00	0
11/12/2020	réfection trottoirs rue de Verdun - Etudes	1 918,80	0,00	0
15/12/2020	Création hangar de stockage pour les associations	1 060,63	0,00	0
15/12/2020	Licences informatiques 2021	0,00	0,00	0
15/12/2020	Réaménagement du bâtiment des associations	423,60	0,00	0
17/12/2020	Réaménagement du bâtiment des associations	37 918,51	0,00	0
18/12/2020	Aménagement de la place du pont	456,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		702 396,78	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 157 455,29

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
ALLIANCE BIESLES NORDENDORF	460,00	SUBVENTION 2020
AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	262,00	SUBVENTION 2020
ASSOC CLUB DU HAUT DU BAN	200,00	SUBVENTION 2020
ASSOC LES AMIS DE LA TOUR	612,00	SUBVENTION 2020
ASSOC LES BIESLOISES PETILLANTES	200,00	SUBVENTION 2020
ASSOC PARENTS ELEVES BIESLES	200,00	SUBVENTION 2020
COOPERATIVE SCOL.EC.ELEMENTAIRE	470,00	SUBVENTION 2020
COOPERATIVE SCOLA.MATERNELLE	350,00	SUBVENTION 2020
ONAC	200,00	subvention 2020
PROTECTION CIVILE HAUTE MARNE	500,00	subvention distribution masques
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	3 454,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	2,00	4,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,00	3,00	7,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
01/12/2016 -	Caisse des dépôts et consignations		Etablissement public	30 009,14
01/12/2016 -	Caisse des dépôts et consignations		Etablissement public	102 543,36
01/12/2016 -	Caisse des dépôts et consignations		Etablissement public	21 189,76
01/12/2016 -	Caisse des dépôts et consignations		Etablissement public	24 848,53
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté d'Agglomération de Chaumont		TPU	130 176,00
SDED 52		Sans fiscal. propre	2 370,00
SIAP Cirey les Mareilles		Sans fiscal. propre	0,00
Autres organismes de regroupement			
SDIS		Sans fiscal. propre	42 044,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >		-		Non
CE	< Néant >		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >		-			Non
Lotissement	< Néant >		-			Non
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 806 065,79	1 433 725,76	751 379,05	1 620 960,98
RECETTES	3 806 065,79	731 817,09	978 717,86	2 095 530,84
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 569 890,68	889 610,46	0,00	2 680 280,22
RECETTES	3 569 890,68	3 564 902,97	0,00	4 987,71

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 806 065,79	1 433 725,76	751 379,05	1 620 960,98
RECETTES	3 806 065,79	731 817,09	978 717,86	2 095 530,84
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 569 890,68	889 610,46	0,00	2 680 280,22
RECETTES	3 569 890,68	3 564 902,97	0,00	4 987,71
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	7 375 956,47	2 323 336,22	751 379,05	4 301 241,20
TOTAL GENERAL DES RECETTES	7 375 956,47	4 296 720,06	978 717,86	2 100 518,55

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 806 065,79	1 433 725,76	751 379,05	1 620 960,98
RECETTES	3 806 065,79	731 817,09	978 717,86	2 095 530,84
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 569 890,68	889 610,46	0,00	2 680 280,22
RECETTES	3 569 890,68	3 564 902,97	0,00	4 987,71
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	7 375 956,47	2 323 336,22	751 379,05	4 301 241,20
TOTAL GENERAL DES RECETTES	7 375 956,47	4 296 720,06	978 717,86	2 100 518,55

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	-100,00	16,22	0,00	0,00	-100,00
TFPB	993 100,00	2,05	15,59	0,00	154 824,00	2,05
TFPNB	61 800,00	1,21	27,12	0,00	16 760,00	1,21
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1 054 900,00	-51,96			171 584,00	-51,90

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 12
 VOTES :
 Pour : 12
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 23/02/2021

Présenté par (1) le Maire.
 A l'Assemblée délibérante, le 01/03/2021
 le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire.
 A l'Assemblée délibérante, le 01/03/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

M. BAVEREL Emmanuel	
M. ENCINAS David	
M. OLIVAIN Laurent	
M. ZEMIHI Alain	
Mme GERARD-MARTIN Valérie	
Mme LAMBERT Cendrine	
Mme MARCHAL Bernadette	
Mme MARIVET Nadine	
Mme PERRUT-GAULT Marie-Christine	
Mme ROUSSEL Christine	

Certifié exécutoire par (1) le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Biesles, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire.